

Communiqué de presse

Etudes en cours pour l'organisation d'épreuves de curling à Champéry

Les épreuves de curling des Jeux Olympiques et Paralympiques Sion2026 pourraient se dérouler en partie à Champéry, et non uniquement à Viège. Cette option, encouragée par le conseiller d'Etat valaisan Frédéric Favre, vice-président de l'association en charge de la candidature, présente plusieurs avantages. Elle permettrait à Champéry de valoriser ses compétences reconnues en matière de curling, au Chablais valaisan d'avoir sa place sur la carte des sites olympiques et à Viège de résoudre des conflits de calendrier liés à l'utilisation de sa patinoire. Ouverte à cette solution, l'Association pour une candidature olympique suisse va lancer les études de faisabilité, notamment sous l'angle technique, financier et des transports.

Le concept initial des sites de Sion2026 prévoyait de mettre sur pied l'ensemble des compétitions olympiques et paralympiques de curling dans l'enceinte de la patinoire de Viège. Cette option a été privilégiée jusqu'ici, étant donné les facilités d'accès à cette ville par les transports publics.

A l'initiative de Frédéric Favre, conseiller d'Etat valaisan en charge du dossier et vice-président de l'association en charge de la candidature, des discussions ont été menées avec les communes de Viège et de Champéry, pour une répartition sur les deux sites des épreuves de curling. Champéry pourrait par exemple accueillir les compétitions mixtes ainsi que les tournois paralympiques. Pour Frédéric Favre, « *il s'agit évidemment de favoriser la représentation de toutes les régions du canton au sein de ce projet fédérateur avec l'intégration concrète du Chablais valaisan dans le dispositif mais également de pouvoir bénéficier de compétences reconnues dans des événements majeurs de curling. Il faut également ajouter que Champéry va collaborer activement avec Viège afin de faire profiter ces derniers du savoir-faire accumulé depuis plusieurs années dans tournois internationaux de curling comme les championnats du Monde (mixte)* ».

sion 2026

Cette option présente des avantages pour les deux communes concernées. Viège a en effet écrit à l'association en charge de la candidature pour lui faire part de ses difficultés à laisser sa patinoire à l'entière disposition des Jeux pendant plusieurs semaines. Niklaus Furger, président de la ville, le confirme : *« l'occupation continue pendant un peu plus que deux mois de la patinoire de Viège pose des problèmes de calendrier, notamment en regard des besoins du HC Viège pour le championnat suisse de hockey sur glace. Un partage des compétitions avec Champéry permettrait d'y remédier ».*

Champéry espère de son côté pouvoir mettre en avant ses atouts dans le domaine du curling. Comme le souligne Luc Fellay, président de la commune, *« Champéry dispose avec son Centre National de Sports de Glace d'un centre sportif national de référence entièrement équipé et reconnu sur le plan international en matière de curling. Les compétences et l'expérience nécessaires à l'organisation d'un grand événement sont disponibles, puisque des tournois majeurs y sont régulièrement organisés ».*

Ouverte à cette solution, l'Association pour une candidature olympique suisse, responsable de la définition du concept des sites, entreprend les études de faisabilité nécessaires. Pour Thomas Gurtner, directeur de l'association en charge du projet Sion2026, *« il s'agit notamment d'étudier l'impact financier de la délocalisation des compétitions sur un site supplémentaire et de vérifier son adéquation avec le budget du projet. La question des transports doit également faire l'objet d'un examen approfondi ».*

Pour de plus amples informations :

Romaine Jean, Directrice de la Communication de l'Association pour une candidature olympique suisse Sion2026

079 156 20 26

ASSOCIATION POUR UNE CANDIDATURE OLYMPIQUE SUISSE

Rue de la Dixence 10 • 1950 Sion • Tél +41 (0)27 323 20 26 • media@sion2026.ch